

## Dossiers concernant plus particulièrement la Commission tourisme et culture

### 4.1 Attribution de subventions « Patrimoine »

Le budget prévisionnel correspondant à ce volet pour 2014 s'élève à 100 000 € (dont 25 000 € à inscrire au BS). L'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 3 projets ou manifestations, présentés ci-dessous et récapitulés dans un tableau en fin de note.

**Maison de Loire en Anjou – 4<sup>ème</sup> Biennale des Grands Fleuves du Monde – Le Saint-Laurent à l'honneur**

La Maison de Loire en Anjou organise depuis 2008 les « Biennales des grands fleuves ». Ainsi, tous les deux ans un grand fleuve est mis à l'honneur. L'objectif est de proposer des regards croisés entre les deux fleuves et de comparer les liens qui unissent les habitants à leur fleuve. Après le Niger, le Mékong, et le Douro, l'édition 2014 mettra à l'honneur le fleuve Saint-Laurent.

Cette biennale est un évènement identitaire et fédérateur, ouvert sur le tourisme et la culture en alliant le côté festif, pédagogique et scientifique.

A noter que l'Etablissement est intervenu financièrement pour les éditions 2010 et 2012.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Colloque	9 050 €	CR Pays-de-la-Loire	10 000 €	25,67%
Exposition et conférences	850 €	CG 49	5 000 €	12,84%
Présentations aux communes	900 €	<b>EP Loire</b>	<b>4 000 €</b>	<b>10,27%</b>
Projet pédagogique	6 950 €	Mécénat	4 900 €	12,58%
Communication	1 400 €	Autofinancement	15 050 €	38,64%
Montage du projet	19 800 €			
<b>TOTAL</b>	<b>38 950 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 950 €</b>	

En application des règles d'attribution, la proposition des services à la commission mixte débouchait sur une réduction du montant de subvention sollicité, et l'attribution de 1 947,50 € (5 % du coût total).

Eu égard à la nature de l'opération, il apparaît par ailleurs opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération, voire l'invitation/participation de représentants de l'Etablissement.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

**Association Saumon Sauvage – Marathon du saumon 2014**

Le marathon du saumon 2014 est porté par l'association saumon sauvage et le conservatoire du saumon sauvage. Ces 2 structures sont associées depuis 2011 pour la 1<sup>ère</sup> édition de cette épreuve. L'objectif est de sensibiliser les riverains de l'Allier et de la Loire à la préservation du saumon et de son milieu d'habitat.

La 1<sup>ère</sup> édition s'est déroulée en Auvergne uniquement, elle s'est ensuite ouverte sur tout le cours de l'Allier pour la 2<sup>ème</sup> édition. En 2013, la dernière phase de test s'est déroulée des sources de l'Allier à

l'estuaire de la Loire en réunissant 450 personnes. Une 4<sup>ème</sup> édition est prévue en 2014, du 12 au 28 juillet entre Langeac (43) et l'Estuaire de la Loire. L'objectif est de mobiliser 800 personnes. A noter que l'Etablissement est intervenu financièrement pour la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> édition, en 2012 et 2013.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Restauration / hébergement	3 500 €	Inscriptions	16 000 €	24,11%
Achat matière et fournitures	3 400 e	<b>EP Loire</b>	<b>2 850 €</b>	<b>4,30%</b>
Locations	6 000 €	CG 43	2 000 €	3,01%
Assurance, sécurité	3 150 €	Agence de l'eau Loire-Bretagne	11 400 €	17,18%
Communication	7 950 €	EDF	10 000 €	15,07%
Charges personnel	33 000 €	Banque Populaire	10 000 €	15,07%
		Autres partenaires	9 500 €	14,32%
		Dons en nature (ASS et CNSS)	4 600 €	6,93%
<b>TOTAL</b>	<b>66 350 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>66 350 €</b>	

En application des règles d'attribution, la proposition des services à la commission mixte débouchait sur une réduction du montant de subvention sollicitée, et l'attribution de 2 000 € (alignement sur le montant octroyé pour la précédente édition).

Eu égard à la nature de l'opération, il apparaît par ailleurs opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération, voire l'invitation/participation de représentants de l'Etablissement.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

**Association fleuve Loire fertile – « Portraits ligériens » projet photographique et sonore**

Ce projet artistique consiste à dresser des portraits photographiques et sonores de riverains directs du fleuve dans le Roannais, simples habitants ou acteurs économiques en lien avec le fleuve.

Ces portraits de ligériens alternent avec des portraits du fleuve et de ses rives.

Les objectifs de ce projet sont multiples. A l'échelle du Roannais, il s'agit d'apporter une vision artistique contemporaine du territoire et de ses habitants autour du fleuve. Aux échelles inter-départementale, régionale voire nationale, l'idée est de contribuer à relier la Roannais aux territoires amont et aval du fleuve. Plus largement, il s'agit d'identifier le territoire Roannais d'aujourd'hui et ses habitants sur le parcours du plus long fleuve de France.

Le travail artistique sera réalisé sur une année complète. Le projet comprend 2 phases : la première de production artistique de février 2014 à février 2015 et la seconde de restitution/diffusion de février 2015 à février 2016. A noter que parmi les nombreux partenaires du projet, les établissements scolaires seront associés sous forme d'ateliers photographiques. La reproductibilité sur d'autres territoires est fortement souhaitée.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Production artistique : photographie/images ; photographie/son ; mise à disposition du matériel, consommables	13 384 €	CR Rhône-Alpes	14 374 €	30 %

Valorisation et droits d'auteur pour diffusion : frais de production artistique et droits d'auteurs	13 500 €	<b>EP Loire</b>	<b>9 583 €</b>	<b>20 %</b>
Frais de réalisation technique	20 030 €	CG 42	1 438 €	3 %
Frais de communication	1 000 €	5 communautés de communes (Balbigny, CoPLER, Val d'Aix, Roannais Agglo, Charlieu-Belmont, Mably, Le Coteau)	21 561 €	45 %
		Associations partenaires	958 €	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>47 914 €</b>		<b>47 914 €</b>	

En application des règles d'attribution, la proposition des services à la commission mixte débouchait sur une réduction du montant de subvention sollicité, et l'attribution de 4 791 € (10 %, en écartant toutefois la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement au regard de l'intérêt potentiel de ce projet pour le site de Villerest).

Eu égard à la nature de l'opération, il apparaît par ailleurs opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération, voire l'invitation/participation de représentants de l'Etablissement.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

## 4.2 - Attribution de subventions « Classes Loire »

Comme pour l'année précédente, le budget 2014 prévu pour les classes Loire est de 50 000 € (dont 15 000 € à inscrire au BS).

Compte-tenu du caractère pédagogique, du lien direct avec les projets susceptibles d'être mobilisés au titre des « Classes Loire » ou de l'animation vers un public scolaire, il est proposé que la demande de subvention présentée ci-dessous soit financée sur le budget 2014 « Classes Loire ».

**Maison de Loire en Anjou** – Observatoire Lycéen de l'eau / Création d'un module pédagogique  
L'observatoire lycéen de l'eau se veut être une plateforme de convergence d'informations, recueillies par les classes, sur chacun des cours d'eau étudiés.

Ce projet a été lancé au printemps 2012, suite à un appel à projet « Education à l'environnement » de la région des Pays de la Loire. Celui-ci consiste à concevoir un module pédagogique en direction des lycéens (2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup>) de la région avec pour vocation de leur faire prendre conscience du rôle clé des cours d'eau, tant dans le développement socio-économique du territoire qu'ils traversent que sur le maintien de la biodiversité. Il propose également aux enseignants un projet sur une année scolaire, visant à aborder des problématiques variées sur le thème de l'eau en les appliquant ensuite à leur cours d'eau.

Depuis plus d'un an et demi, il se construit entre la maison de Loire et trois autres structures :

- le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (la Flèche 72)
- l'IDE Mayenne Environnement (Mayenne 53)
- le CPIE Logne Grand Lieu (Corcoué-sur-Logne 44)

Le module s'articulera sur une année scolaire. Il permettra d'aborder diverses notions autour de l'eau, pouvant être exploitées à travers plusieurs matières. La démarche de montage de projet s'intègre dans des temps éducatifs définis au sein des programmes scolaires. Le projet se conclut par un partage de l'information récoltée à l'échelle régionale, sur le site de «l'Observatoire lycéen de l'eau ».

Ce module est en train d'être réalisé à l'échelle du Maine et Loire sur cette année scolaire 2013-2014 et une classe de seconde du Lycée Joachin du Bellay d'Angers devrait le tester au printemps.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Matériel/Equipement	2 835,00 €	Etat	2 580,00 €	9,08%
Prestations intellectuelles	20 390,00 €	CR Pays-de-la-Loire	6 493,00 €	22,85%
Rémunération du personnel pilote du projet	5 192,00 €	<b>EP Loire</b>	<b>9 945,00 €</b>	<b>35,00%</b>
		Fonds propres	9 399,00 €	33,08%
<b>TOTAL</b>	<b>28 417,00 €</b>		<b>28 417,00 €</b>	

Par analogie avec les règles d'attribution de subventions « patrimoine », la proposition des services à la commission mixte débouchait sur une réduction du montant de subvention sollicité, et l'attribution de 2 842 € (10 % du coût total).

Eu égard à la nature de l'opération, il apparaît par ailleurs opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération, voire l'invitation/participation de représentants de l'Etablissement.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

**Fédération des maisons de Loire de la Région Centre – Sensibiliser le public scolaire de cycle 3 (CM2) au risque inondation (phase de consolidation)**

Pour l'année 2014, la Fédération s'est donné pour principaux objectifs :

- De coordonner la phase de consolidation du projet de sensibilisation au risque inondation
- De construire une offre de séjour Nature Loire pour que celle-ci soit opérationnelle en 2015
- De participer au pilotage de l'Ecopole et aux différentes instances de concertation
- D'établir et de présenter son plan d'action 2015-17
- D'assurer la coordination du réseau et de ses outils (notamment du site internet)

Dans ces objectifs, l'Etablissement est sollicité financièrement pour la phase de consolidation du projet de sensibilisation au risque inondation pour un public scolaire de cycle 3 (CM2).

L'année 2013 a permis de mettre en place la phase test de ce projet de sensibilisation face au risque inondation, l'Etablissement y est intervenu financièrement à hauteur de 9 684 € (20 % - Délibération 12-177 du Bureau du 14/11/2012). Durant cette phase test, 25 classes (5 par Maison de Loire) de cycles 3 des communes du val de Loire ont pu vivre un module d'animation d'une journée. L'élaboration de ce module d'animation a permis d'intégrer les notions essentielles à la compréhension des phénomènes de crue par des savoirs généraux et territoriaux. Chaque module comprend une demi-journée en salle et une demi-journée de terrain à proximité immédiate de l'école. Le bilan de cette phase test étant positif, la Fédération souhaite poursuivre ce travail pédagogique d'appropriation d'une culture commune du risque et de prise de conscience citoyenne de la responsabilité de chacun. Une phase de consolidation s'étale sur le début d'année 2014 et l'année scolaire 2014-2015, elle vise à :

- réviser le module d'après le retour d'expérience de la phase test et intégration des nouveaux outils,

- concevoir des outils d'accompagnement pour les enseignants (réalisation d'un livret pédagogique) et organiser sa diffusion (sous format numérique),
- préparer et réaliser des modules d'animation,
- favoriser la valorisation des connaissances acquises lors de ces modules.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Budget personnel de l'action (48 j:/Mdl + 17 j/Fédération)	91 291,00 €	CR Centre	28 535,00 €	25,08%
Reproduction 3 maquettes « Maison inondée »	9 000,00 €	EP Loire	22 278,00 €	19,58%
Reproduction 1 maquette hydraulique	6 000,00 €	SGAR	8 339,00 €	7,33%
Déplacements, missions, réceptions	2 800,00 €	Cotisation	2 500,00 €	2,20%
Informatique	2 000,00 €	Autofinancement	52 140,00 €	45,82%
Frais de service	1 098,00 €			
Cotisation CEPRI	1 000,00 €			
Communication	540,00 €			
Cotisation Graine Centre	50,00 €			
Services bancaires	13,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>113 792,00 €</b>		<b>113 792,00 €</b>	

Par analogie avec les règles d'attribution de subventions « patrimoine », la proposition des services à la commission mixte débouchait sur une réduction du montant de subvention sollicité, et l'attribution de 11 380 € (10 % du coût total).

Il est à noter que les services de l'Etablissement n'a pas été associés au développement du projet dont il s'agit, pour lequel il semble que des économies par mutualisation de moyens pourraient être envisagées.

Eu égard à la nature de l'opération, il apparaît par ailleurs opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération, voire l'invitation/participation de représentants de l'Etablissement.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**